



A retenir cette semaine

Colza

Reprise de végétation généralisée. Premières captures isolées de charançons de la tige du colza, à surveiller.

* * *



Colza

Le réseau colza compte **47 parcelles** observées pour cette reprise de suivi.

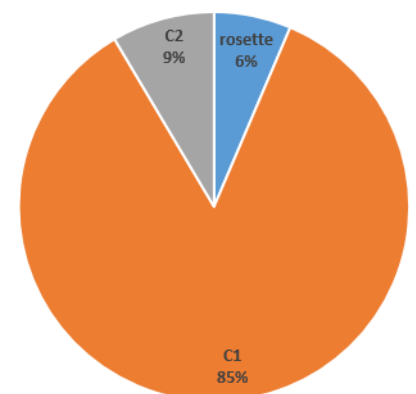
Stade de la culture

Après un hiver marqué contrairement à l'année passée, la reprise de végétation est effective dans la quasi-totalité des parcelles (94%).

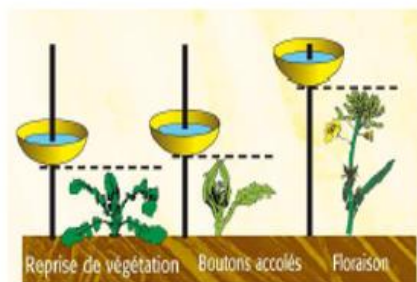
Les stades sont compris entre rosette et C2 (*entre-nœuds visibles*).

Le stade C2 marque le début de la sensibilité au charançon de la tige du colza. 9% de parcelles sont concernées à ce jour sur le réseau. Les pièges en végétation sont à remettre en place, si ce n'est déjà fait, afin de détecter l'arrivée du ravageur à la parcelle.

Répartition des stades du colza



Rappel sur la mise en place du piège en végétation :



- Placer la cuvette à au moins 10 mètres au-delà de la bordure de la parcelle et si possible à proximité d'un ancien champ de colza de l'année précédente
- Remplir les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle par exemple)
- Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation
- Réaliser 1 relevé au moins 1 fois par semaine

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL EDITION LORRAINE – GRANDES CULTURES
BULLETIN N°15 – EDITION DU 02 MARS 2017



Dégâts de gel au niveau du cœur
G. Charpentier - FREDON Lorraine

Quelques dégâts de gel sont signalés, particulièrement sur des colzas allongés depuis l'automne quel que soit leur diamètre au collet. Un bilan sera fait dans les semaines à venir.

Charançon de la tige du colza (Ceutorhynchus napi)

Rappel : méthodes d'observation :



Charançon de la tige du colza



Charançon de la tige du chou

Source : Laurent Jung – Terres Inovia

Ne pas confondre le charançon de la tige du colza avec le charançon de la tige du chou.

Après capture en cuvette jaune et une fois les insectes préalablement séchés, le charançon de la **tige du colza** a l'extrémité **des pattes noires**. Le charançon de la **tige du chou**, **plus petit**, a l'extrémité **des pattes rouges** et une **tâche blanchâtre dorsale** entre le thorax et l'abdomen.

Le charançon de la tige du chou (*Ceutorhynchus pallidactylus*) accompagne ou précède l'arrivée du charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi*). Capturé dans 28% des situations, **ce ravageur est considéré comme peu nuisible** (ponte dans les pétioles sans déformation de tige).

Les femelles du charançon de la tige du colza sont capables de pondre environ 8-10 jours après l'arrivée dans les parcelles. Les piqûres de ponte du charançon de la tige du colza entraînent une désorganisation cellulaire qui déforme la tige voire peut engendrer des éclatements qui seront d'autant plus préjudiciables que le printemps sera sec.

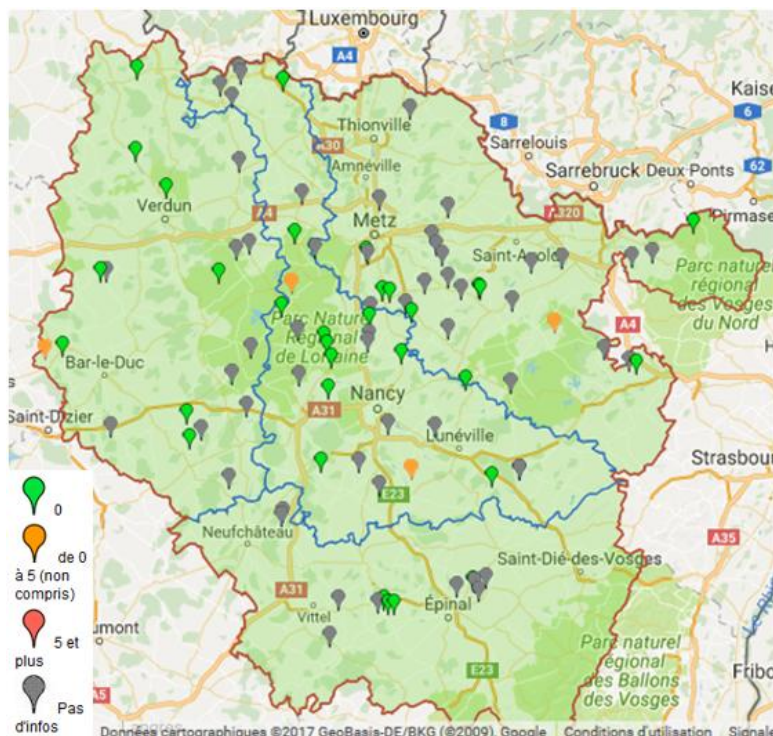
BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL EDITION LORRAINE – GRANDES CULTURES

BULLETIN N°15 – EDITION DU 02 MARS 2017

État du vol :

Des captures de charançons de la tige du colza sont signalées dans 11% des parcelles observées cette semaine (**soit dans 4 situations**). On dénombre en moyenne 1,8 charançons par piège actif.

Il s'agit pour le moment de captures isolées. Le vol du charançon de la tige du colza n'a pas encore démarré.



Répartition des captures de charançons de la tige du colza en Lorraine

Analyse de risque :

Aucun seuil de nuisibilité n'existe en Lorraine pour ce ravageur. On considère qu'il y a un risque dès lors que sa présence est relevée sur la parcelle et après un délai de 8 à 10 jours (*nécessaire à la maturation des femelles*) **du stade C2 à E (boutons séparés)**.

Les prévisions du modèle Expert (ex proPlant Expert) corroborent le peu d'activité de l'insecte et n'annoncent pas d'activité significative dans les prochains jours (www.terresinovia.fr, extraction le 27/02/2017).

- La très large majorité des parcelles n'a pas encore atteint le stade C2 (*entre-nœuds visibles*). Ces parcelles sont donc **hors stades sensibles et le risque vis-à-vis du charançon de la tige du colza est nul dans ces situations. Surveiller l'arrivée des charançons à l'aide des pièges en végétation.**
- Dans les situations où le **stade C2 est déjà atteint (9% du réseau d'épidémiosurveillance)**, **le risque est nul à faible**. À ce jour, 1 seule situation réunit les deux critères de risque. **Surveiller l'arrivée des charançons à l'aide des pièges en végétation.**

Dans tous les cas, surveiller avec attention les pièges en végétation pour détecter l'arrivée du ravageur dans les parcelles en particulier au retour des conditions climatiques favorables au vol de l'insecte.

Rappelons qu'il est important de réaliser l'analyse de risque à la parcelle en fonction :

- De l'arrivée et de l'activité de l'insecte dans la parcelle ;
- Du stade (stade sensible de C2 à E), de la dynamique de croissance et de la qualité d'implantation du colza.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL EDITION LORRAINE – GRANDES CULTURES BULLETIN N°15 – EDITION DU 02 MARS 2017

Insectes – Dégâts larvaires

La présence de larves d'altises et de larves de charançons du bourgeon terminal est observée. Ces larves s'observent le plus souvent dans les pétioles et rarement dans le cœur des plantes. Grâce à l'engagement précoce de la montaison, le risque de dégât sur le bourgeon terminal est limité. Un bilan des attaques larvaires sera réalisé lorsque la montaison sera très nettement engagée dans toutes les parcelles. Nous pourrons ainsi évaluer le pourcentage de plantes présentant un port buissonnant.

Rappelons que pour observer les dégâts de larve, il est nécessaire de disséquer le pétiole (coupe longitudinale) pour confirmer ou infirmer la présence de larve(s).



Larve de charançon du bourgeon terminal
(photo Terres Inovia)



Larve d'altise (photo Terres Inovia)

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>

Ce bulletin est disponible sur le site internet de la CRAL www.cra-lorraine.fr et le site de la DRAAF ACAL <http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/>

Action pilotée par le ministère en charge de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Bulletin rédigé par Arvalis, Terres Inovia et la Fredon et édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture Grand Est, avec la participation de Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'Alpa, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, Emc2, EstAgri, la Fredon Lorraine, Gpb Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le Sral ACAL (DRAAF), Vivescia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de parcelles suivies par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture du Grand Est dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Pour tous renseignements, contacter : François-Xavier SCHOTT – Animateur Inter-Filières - 03.83.96.85.02
Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est – bâtiment i – 9, rue de la vologne – 54520 LAXOU